



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-66033>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-66033**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-56830

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : La Régie Eau Publique du Grand Lyon

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 91386633100014

Ville : Villeurbanne

Code postal : 69100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 69

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le volet Gestion Patrimoniale du Schéma Directeur Eau potable

Code CPV principal - Descripteur principal : 71330000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la prestation suivante : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le volet Gestion Patrimoniale du Schéma Directeur Eau Potable, telle que définie au CCTP

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 17/06/2024 à 12h00, lire 24/06/2024 à 12h00
- Rubrique : page de garde du Règlement de consultation, Au lieu de date limite de remise des plis : 17/06/2024 à 12h00, lire date limite de remise des plus : 24/06/2024 à 12h

- Rubrique : article 13.1.1 du Ccap, Au lieu de Phase D - Etablissement d'un programme de renouvellement patrimonial : [...]La phase D se termine au plus tard le 31 janvier 2025. , lire Phase D - Etablissement d'un programme de renouvellement patrimonial : [...]La phase D se termine au plus tard le 28 février 2025
- Rubrique : article 1 du Cctp, Au lieu de Afin de s'inscrire dans une chronologie cohérente avec les autres phases du schéma, l'objectif est de pouvoir démarrer la phase 3 en septembre 2024, pour arriver à une fin d'exécution du marché le 31 janvier 2025 au plus tard (hors tranche optionnelle), lire Afin de s'inscrire dans une chronologie cohérente avec les autres phases du schéma, l'objectif est de pouvoir démarrer la phase 3 en septembre 2024, pour arriver à une fin d'exécution du marché le 28 février 2025 au plus tard (hors tranche optionnelle)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/06/2024